



Début de la séance : Le 29 Novembre 2023 (visioconférence)
Membres présents : Benoit GANDREUIL, Stéphane LEROY, David LORIOU, Tony BECQ,
Membre absent excusé : Patrice GUILLOTEAU, Vincent LORIOU

Invités :

Rappels

Uniquement les balles plastiques (PVC) sont autorisées pour le Championnat par Equipes départementales. La liste des balles plastiques homologuées par ITTF pour la compétition est disponible sur son site internet ou le lien : <https://www.ittf.com/equipment/> puis sélectionner « Balls ».

Observations

Attention à l'heure de début des rencontres qui n'est pas forcément la bonne lors de la construction des classeurs. En effet, l'heure sur la première feuille sera prise en compte pour les autres feuilles.

Les rencontres prévues le vendredi soir devront être saisies sous GIRPE et faire les remontées des résultats le samedi avant 11h00.

Les rencontres prévues le samedi devront être saisies sous GIRPE et faire les remontées des résultats le samedi avant 20h00.

Les rencontres prévues le dimanche devront être saisies sous GIRPE et faire les remontées des résultats le dimanche avant 18h00.

En cas demande de modifications de rencontre (lieu, date heure, ...), les clubs adverses doivent obligatoirement faire une réponse sur SpidV2.

Règle spécifique de brulage pour la 2^{ème} journée : dans le cas d'une formule de championnat par équipes à 4 joueurs, lors de la 2^{ème} journée de la phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée de la phase dans une équipe de numéro inférieur.



Phase 1 / Journée 6 25 et 26 Novembre 2023

Rien à signaler lors de l'étude des feuilles de rencontre à l'exception des rencontres :

NON UTILISATION DE GIRPE

RAS

NON REMONTÉE PDF

RAS

PR

Poule 1 RORTHAIS (1) vs SECONDIGNY (1)

L'équipe de RORTHAIS a joué cette rencontre avec seulement 3 joueurs.

Le résultat de la rencontre est entériné.

En conséquence, l'équipe de RORTHAIS est déclarée équipe incomplète au titre de la 6^{ème} journée.

4.7.2. Équipes incomplètes

Il est possible d'évoluer à trois joueurs mais seulement une fois dans la même phase (il n'y aura pas de pénalités financières ou sportives).

Poule 2 RAS

D1

Poule 1 RAS

Poule 2 RAS

D2

Poule 1 RAS

Poule 2 RAS

Poule 3 RAS

Poule 4 RAS



D3

Poule 1 | RAS

Poule 2 | **BRESSUIRE (3) vs AIRVAULT (4)**

La feuille de rencontre ne mentionne aucun JA et n'a donc pas de signature JA. Un courrier sera envoyé au club d'Airvault pour préciser le caractère obligatoire d'un JA sur la feuille de rencontre. A défaut de JA du club receveur, le capitaine de l'équipe recevante fait office de JA.

Poule 3 | **NIORT TT (11) vs CHATILLON (1)**

L'équipe de CHATILLON a joué cette rencontre avec seulement 3 joueurs. Le résultat de la rencontre est entériné.

En conséquence, l'équipe de CHATILLON est déclarée équipe incomplète au titre de la 6^{ème} journée.

4.7.2. Équipes incomplètes

Il est possible d'évoluer à trois joueurs mais seulement une fois dans la même phase (il n'y aura pas de pénalités financières ou sportives)

Poule 4 | RAS

D4

Poule 1 | RAS

Poule 2 | RAS

Poule 3 | RAS

Poule 4 | **PARTHENAY (8) vs AIFFRES (12)**

L'équipe de AIFFRES a joué cette rencontre avec seulement 3 joueurs.

Le résultat de la rencontre est entériné.

En conséquence, l'équipe de AIFFRES est déclarée équipe incomplète au titre de la 6^{ème} journée.

4.7.2. Équipes incomplètes

Il est possible d'évoluer à trois joueurs mais seulement une fois dans la même phase (il n'y aura pas de pénalités financières ou sportives)

Retour sur J3 – demande de commission de discipline pour le joueur Laurent COTRAUD : La Ligue ne souhaite pas donner suite à la demande à l'instance régionale de discipline. La CSD décide de contacter le jury d'appel de la FFTT pour statuer sur ce cas. Le jury d'appel ne souhaite pas donner suite à la demande de la CSD.



Fin de la séance 19h30.

Prochaine réunion CSD : le 11/12/2023 19h et le 13/12/2023 19h